

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 28 mai 2026 19:30

En exercice : 33
Présents : 32
Excusés : 0
Absents : 1

Date de la convocation :
21/05/2026

Président de séance :
Jean-Louis ROY

Secrétaire de séance :
Alexandra BITEAU

N° interne de l'acte :
D13_05_2026

jeudi 28 mai 2026, le Conseil Municipal de Mairie de Sèvremont s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Salle les Lavandières _ La Pommeraie-sur-Sèvre.

Membres présents :

Laurent BALDOVINI, Blandine BEAUPERIN, Alexandra BITEAU, Mélanie CHARPENTREAU, Yannick CLERCQ, Albert CORNUAU, Béatrice COULON, Oriane COUTAND, Laurent DESNOUHES, Emilie DURAND, Laurent GABORIT, Bernard GUILLOTEAU, Nadège HOEPPE, Stéphanie JEUNOT, Flavie LIAIGRE, Pédro MARTINEAU, Frédéric MOUSSET, Anne-Marie PAILLAT, Florian PELATAN, Marie-Christine PROUST, Hervé PUAU, Simon RAMPILLON, Charlène RANTIERE, Sylvie RAUTURIER TEILLET, Julie RIBARDIERE, Christian RIGAUDEAU, Raphaël ROTURIER, Jean-Louis ROY, Alain SCHMUTZ, Nicolas STEENO, Sandrine VIGNIAL, Adeline YVAI-NURDIN

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Membres excusés

Johann PASQUEREAU

Membres Absents :

Participation versée au SYDEV pour la rénovation de l'éclairage des halles de la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure

Monsieur le Maire indique que l'éclairage des halles de la commune déléguée de Saint Michel Mont Mercure est vétuste et qu'il convient de le rénover.

Il précise que suite à ce constat le SyDEV a transmis une convention de participation financière prévoyant un montant de travaux de 6 748 € TTC avec une participation communale de 2 812 € selon le détail ci-dessous :

Nature des travaux	Coût estimé des travaux HT	Coût estimé des travaux TTC	Participation communale
Rénovation d'éclairage public	5 623 €	6 748 €	2 812 €
TOTAL	5 623 €	6 748 €	2 812 €

Il propose au Conseil Municipal d'approuver cette étude et de l'autoriser à signer la convention de participation financière relative à cette étude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des présents et représentés approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Vote : unanimité

Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le :

Le Secrétaire de séance,

Alexandra BITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié conforme
au registre.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Sèvremont

Le Maire Jean-Louis ROY



Certifié exécutoire :
Transmis au contrôle de légalité le :
Publié le : 05/06/2026